



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 9 janvier 2016

### Ouverture de l'assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la Ligue Centre de Squash s'est tenue le samedi 9 janvier 2016 au Central Club à partir de 19 h 30.

Présents : Voir liste des présents (ANNEXE 1)

La séance a été ouverte à 19H30 par le président de la Ligue suivant l'ordre du jour :

1. PV AG 2015, approbation
2. Rapport moral, approbation
3. Rapport financier, approbation
4. Budget prévisionnel, approbation
5. Election du nouveau président
6. Rapport des commissions (sportive, jeune et formation), approbation
7. Désignation des représentants à l'AG de la Fédération
8. Questions diverses et clôture

## 1- APPROBATION PV AG 2015

Selon l'article 13 des statuts de la FFSquash, chaque club et associations affiliés disposent d'un nombre de voix variable (voir annexe 2).

Avant de procéder au vote, vérification du quorum (annexe 3 : fiche de répartition des voix) :

Conformément aux statuts, le nombre de voix est de 61 (calcul sur le nombre de licenciés de la saison 2014-2015). Le nombre de voix nécessaire pour avoir le quorum est de un tiers des voix, soit 21 voix. Après comptage des voix des présents, le nombre de voix est de **41 voix**.

Le quorum est atteint, la ligue peut procéder au vote :

### ***Vote du PV AG 2015***

*Pour*            41 voix

*Contre*        0

**Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10/01/2015 est adopté à l'unanimité.**

## 2- RAPPORT MORAL

Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour être présent à cette AG. Merci aux clubs et aux associations qui ont joué le jeu, soit en étant présent soit en étant représenté par procuration. Remerciements au Central Club qui a accueilli l'AG, à Denis, Christophe et notre salarié pour le temps consacré au fonctionnement de notre Ligue.

Cette Assemblée Générale est un moment essentiel, pour faire le bilan de la saison écoulée mais aussi et surtout pour avoir un contact avec les clubs et les associations, discuter, échanger...

Le squash au niveau national se porte bien avec de très bons résultats sportifs cette année : le titre de champion du monde individuel de Grégory GAULTIER, Mathieu CASTAGNET dans le top 10 mondial, Camille SERME n°3...

La saison 2014-2015 a été riche aussi dans la région Centre : des actions de développement, des formations, création d'écoles de squash, mise en place du squash dans les écoles, professionnalisation des associations... Nous sommes dans la continuité du travail accompli les années précédentes. Mais avant d'y revenir je voudrais aborder un point très important pour notre Ligue. A nouveau, le trésorier que nous pensions avoir trouvé a démissionné et n'a pas été remplacé. C'est donc le président et Florian qui ont assuré la gestion financière, et cela reste une préoccupation car la trésorerie demeure une charge supplémentaire au président et à Florian. Nous procéderons donc lors de cette Assemblée Générale à l'élection d'un nouveau trésorier.

J'en profite aussi pour rappeler que nous sommes peu nombreux à la Ligue, ce sont les mêmes acteurs depuis plusieurs années, et toute aide est la bienvenue que ce soit pour des actions régulières ou ponctuelles. Une implication de chaque association au sein de la Ligue est aujourd'hui indispensable pour continuer à développer le squash.

Malgré des moyens limités, la ligue essaye d'être réactive et de soutenir au mieux les clubs et les associations. Le travail réalisé par Florian, l'importance qu'il représente aujourd'hui pour la ligue fait que la pérennisation de son poste sera vital pour continuer à exister dans les années à venir.

### **Points positifs :**

- **Les clubs affiliés**

La Ligue compte 11 associations affiliées.

Sur les 11 clubs qui hébergent des associations, 10 CCA ont été accordées dans la région.

Il est parfois difficile pour certains clubs d'atteindre les objectifs fixés par la Fédération, mais la Ligue fait tout son possible pour expliquer vos motivations, vos actions et vos contraintes afin que la Fédération ne se base pas uniquement sur un nombre de licences. Nous avons besoin de l'ensemble de nos clubs pour pouvoir fonctionner et promouvoir le squash.

- **Des dynamiques positives dans nos associations :**

- Embauche de deux nouveaux éducateurs sportifs à Blois et à Orléans
- De plus en plus de personnes formées et donc qualifiées
- Du squash dans les écoles via les TAP à Orléans, Tours, Loches, Chartres, Chérisy
- Des actions pour les féminines : stages, compétitions, journée portes ouvertes
- Des actions squash pour tous : DIPS, Décasport, Kidisport...
- Des actions pour les jeunes : regroupements, circuits de compétitions...
- Un nouveau club à Orléans (ARENA 45) et des projets en cours : Pezou, Chateaudun...

Il faut continuer dans cette voie pour développer et démocratiser le squash.

- **La Ligue se structure de plus en plus :**

- De plus en plus d'éducateurs salariés dans nos associations.
- Mise en place de services civiques avec 3 jeunes qui travaillent sur le développement : du squash pour tous, du squash féminin, du squash scolaire et périscolaire. Plus un autre jeune qui s'occupe du développement pour l'association d'Orléans.

- Création d'un Comité Départemental dans le 37 avec des organisations d'Opens la première année. Le Comité met un peu de temps à prendre ses marques mais il a le mérite d'exister.
- Création d'une commission féminine qui propose des actions pour le développement du squash féminin (journées découvertes, stages et compétitions 100% féminines...).

Le but est de continuer à structurer la Ligue pour vous apporter un soutien au quotidien et vous permettre de vous développer.

- **Des outils à disposition pour promouvoir le squash :**

- Les deux structures gonflables qui sont idéales pour faire découvrir le squash en dehors du club.
- La Ligue vient de faire l'acquisition d'un second véhicule qui sera utilisé principalement pour le déplacement des jeunes en compétitions, ou du matériel lors d'animations.
- Le site internet [www.liguecentre-squash.fr](http://www.liguecentre-squash.fr) qui a pour objectif d'informer les clubs, les associations et les joueurs de squash de la région Centre. Le site est mis à jour régulièrement et dispose d'une boîte à outils pour vous aider à vous développer. Une page Facebook existe également.
- La nouvelle base de données de la Fédération qui est plus abouti que la version précédente (extractions statistiques sur les licences, documents à disposition, statistiques des joueurs...).

### Points négatifs

- **Le peu d'acteurs à la Ligue : toujours les mêmes depuis plusieurs années**

Voir ci-avant

- **Bilan sur la prise de licence 2014-2015**

Le nombre de licenciés dans la Ligue Centre la saison passée était de **1908 licenciés** (contre 1959 en 2013-2014, soit une baisse de 2,6%). L'évolution est très différente selon les associations. Cette baisse générale peut s'expliquer en partie par la nouvelle base de données de la Fédération, ce qui a bloqué la saisie des licences dès le 23 août. A noter que tous les types de licences sont en augmentation (licences compétitions, jeunes et scolaires), sauf les licences loisirs qui diminuent assez fortement (-13%). Les licences corpo restent stables.

Il faut maintenant se retrousser les manches pour retrouver une dynamique positive sur le nombre de licences, qui constitue la crédibilité de notre discipline. Il est important de poursuivre les efforts pour augmenter le nombre de licenciés, nous avons un gros potentiel de développement par rapport au nombre de pratiquants.

Association	Nombre de licenciés en 2014-2015	Nombre de licenciés en 2013-2014	Evolution
SC Bourges	33	48	- 31%
Squash Chartres	1080	1193	- 9%
Squasheur 28	92	51	+ 80%
SC Issoudun	27	20	+ 35%
AS Fondettes	63	79	- 20%
Tennis Club Jocondien	51	86	- 41%
ASPTT Tours	131	132	- 1%
Central Squash Tours	136	79	+ 72%
ASBBH Blois	120	126	- 5%
SC Orléans	113	47	+ 140%
Objectif Forme Loches	27	14	+ 93%
AS Rotosports	20	16	+ 25%
Gazole Blois	5	5	
Squash Corpo du Loiret	1	55	- 98%
Club Omnisports BRGM	9	8	+ 13%
<b>TOTAL</b>	<b>1908</b>	<b>1959</b>	<b>- 2,6%</b>

## Conclusion

Chaque association avance à un rythme différent, dépendant de ces acteurs et de son environnement, mais dans l'ensemble il y a une bonne dynamique au sein de la Ligue.

Le rôle de la Ligue est de soutenir les clubs et les associations, vous aider à vous développer en apportant du temps et des compétences. Ne l'oubliez pas, nous sommes là pour vous accompagner, vous conseiller, vous former. Sans la Ligue, il n'y a plus de championnats, de formations... Sans vous, c'est pareil !!! Nous devons tous être des acteurs pour promouvoir le squash.

### *Vote du rapport moral*

*Pour*            41 voix

*Contre*        0

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

### 3- RAPPORT FINANCIER

Le trésorier élu lors de l'AG de l'an passé ayant posé sa démission, c'est le président et le salarié de la ligue qui ont assuré la fonction.

La trésorerie de la Ligue est saine, elle présente un solde positif de **43 830,73 €** au 31 décembre 2015 sans les produits et charges constatés d'avances. Elle est de 45222,23€ en intégrant les dépenses (4746€) et les recettes (6138€) en attente d'encaissement.

Cette avance de trésorerie permet d'avoir un visuel sur les deux années à venir pour assurer le financement du poste de notre salarié, indispensable à notre fonctionnement.

Sur l'année 2015, le résultat de l'exercice effectif au 31 décembre 2015 est positif de **4838,44€**

Les dépenses de la Ligue ont été de **69 522,19 €** dont 25 967 € de salaires et charges, et 12 668 € de déplacements (dépenses les plus élevées).

Les recettes réalisées par la Ligue sont de **74 360,63 €** grâce notamment aux subventions (du CNDS, du Conseil Régional, des rétrocessions de la Fédération...).

	2014	2015
- Ministère et Etat CNDS	21250 €	13 947 €
- Conseil Régional	13100 €	33 850 €
- Produit des activités (inscriptions équipes, stages, formations)	8200 €	7830 €

Les recettes et les dépenses sont supérieures à l'an passé, c'est dû à nos 4 services civiques (dépenses pour prendre en charge les transports et repas, compensées par des aides de l'état).

A noter, le renouvellement de l'aide Cap'asso pour notre salarié qui est une très bonne nouvelle. Une nouvelle subvention a été attribuée aux associations qui ont contribué à mettre en place des actions en faveur du squash pour tous. Vous recevrez très prochainement un courrier explicatif.

Vous trouverez ci dessous :

- Le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2015
- Le bilan financier avec une intégration des actions engagées

#### ***Vote du rapport financier***

*Pour*            41 voix

*Contre*        0

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

# COMPTE DE RÉSULTAT

LIGUE CENTRE DE SQUASH | 2015

Report à Nouveau N+1

4.838,44 €

601 Achats stockés	681,99 €	701 Ventes de marchandises	202,44 €
604 Achats d'études et prestations de services	100,00 €	706 Prestations de services	2.504,73 €
606 Achats non stockés de matières/fournitures	10.228,51 €	708 Produits des activités annexes	7.830,50 €
607 Achats de marchandises	0,00 €	741 Commune	0,00 €
611 Sous-traitance générale	0,00 €	744 Autres Collectivités	0,00 €
612 Redevances de crédit-bail	0,00 €	745 Conseil Régional du CENTRE	33.850,00 €
613 Locations	3.830,00 €	746 Fédération Française de squash	8.113,00 €
615 Entretien et réparations	483,86 €	747 Etat Ministère des sports - CNDP	13.947,00 €
616 Assurances	67,55 €	748 Autres	4.679,99 €
622 Rémunérations - honoraires	900,00 €	754 Collectes	1.000,00 €
623 Publicité, publications, relations publiques	0,00 €	756 Cotisations ( enregistrement des courts)	600,00 €
624 Transports de biens et transports collectifs	0,00 €	758 Produits divers de gestion courante	0,00 €
625 Déplacements, missions et réceptions	12.668,47 €	761 Produits des participations	180,00 €
626 Frais postaux et frais de télécommunications	300,00 €	767 Intérêts bancaires	1.449,77 €
627 Frais bancaires ( com intervention , facturette )	257,51 €	768 Autres produits financiers	3,20 €
628 Divers	4.625,00 €		
631 Impôts, sur rémunérations (Impôt)	123,41 €		
641 Rémunérations du personnel	15.380,68 €		
645 Charges de sécurité sociale	10.586,65 €		
657 Subventions versées par l'association	2.040,00 €		
658 Charges diverses de gestion courante	7.182,00 €		
661 Intérêts banque	66,56 €		
678 Autres charges exceptionnelles	0,00 €		
689 Engagements sur ressources affectées	0,00 €		
<b>Total I. Charges</b>	<b>69.522,19 €</b>	<b>Total I. Produits</b>	<b>74.360,63 €</b>
<b>86. Emploi des Contributions volontaires</b>		<b>86. Emploi des Contributions volontaires</b>	
860 Secours en nature ( alimentaires, vestimentaires		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens ( locaux, matériels		871 Prestations en nature	
864 Personnel bénévole		875 Dons en nature	
<b>Total 2. Charges Exceptionnelles</b>		<b>Total 2. Produits Exceptionnels</b>	
<b>Total I + Total II</b>	<b>69.522,19 €</b>	<b>Total I + Total II</b>	<b>74.360,63 €</b>
		<b>Résultat Net de l'exercice</b>	<b>4.838,44 €</b>



#### 4- BUDGET PREVISIONNEL

Ligue Centre de Squash budget prévisionnel 2016				Ligue Centre de Squash budget prévisionnel 2016			
CHARGES				PRODUITS			
<b>Classe 6 - Compte de charges</b>				<b>Classe 7 - Compte de produits</b>			
60 - Achats				70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises			
6051 - Matériel informatique	500,00		4 400,00	701 - Vente de Marchandises			92 935,00
606 - Achats de matières et fournitures		500,00		7011 - Ventes textiles			
6061 - Equipements sportifs (balles, raquettes, lunettes, etc.)		1 900,00		7012 - Ventes KIT club (CD, affiches, gobelet)			
6063 - Equipement (maillots, shorts, ballons, survêts...)		500,00		7013 - Ventes boutique			
6064 - Fournitures administratives (papier, clés...)		400,00					
6065 - Véhicule		0,00					
607 - Achats de marchandises				706 - Prestations de services			
6071 - Achats produits buvette				7061 - Prestations aux AS - clubs-institutions			
6072 - Achats repas				7062 - juge arbitrage championnat ind.			
608 - Prestations de services		2 000,00					
			5 750,00				
<b>61 - Services extérieurs</b>							
613 - Locations courts de squash (salles, sono, stands...)		4 000,00		708 - Produits des activités annexes			
615 - Entretien et réparation		300,00		7081 - Inscription formation (stagiaires)			
616 - Assurances		350,00		7082 - Cotisation sur inscription			
618 - Documentations (livres éducateurs, journaux)		100,00		7084 - Locations diverses (matériel)			
619 - Divers		1 000,00					
62 - Autres services extérieurs			23 730,00				
623 - Publicité, publications, relations publiques (calendrier, journaux)		2 500,00		74 - Subvention d'exploitation			
625 - Déplacements, missions et réceptions		19 500,00		742 - DRDIS			
6251 - Déplacements jeunes FR(ind-éqpe)/PES		5 000,00		7421 - CNDIS Plan Sport Emploi			
6252 - Déplacements des dirigeants		4 500,00		7422 - CNDIS			
6254 - Déplacements (éducateurs, formateurs...)		2 000,00		743 - Région			
6255 - Déplacements salarié		4 500,00		7431 - Région divers équipement			
6255 - Rémunération - honoraires		3 500,00		7432 - Région CAP/Passo			
626 - Frais postaux et télécommunications		660,00		7433 - Région Convention d'objectif			
6261 - Affranchissements		60,00		744 - Départements			
6262 - Téléphone, télexcopie, internet		600,00		745 - Communes			
628 - Frais divers		1 070,00		746 - Etat Service Cinqve			
6281 - Arbitres, juge arbitre championnat		420,00					
6283 - Frais Ligue du Centre (hors licences)		500,00		747 - Retrocession fédérale sur licence			
6285 - Engagements d'équipes		150,00		748 - Aide FF/SQUASH			
6286 - Amendes							
6288 - Cadeaux							
				748 - Partenariats			
63 - Impôts, taxes				748-1 mécénat			
64 - Personnel			28 725,00	748-2 Sponsors			
641 - Rémunération du personnel		18 760,00		748-3 Partenaires clubs associations			
6411 - Rémunération salarié		16 260,00		748-3 Partenaires organismes sociaux			
6412 - Rémunérations diplômés d'Etat-formateurs		1 500,00					
6413 - Indemnités éducateurs non diplômés d'Etat		1 000,00					
6414 - Primes							
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance		9 900,00		75 - Autres produits de gestion courante			
647 - Autres charges sociales (métrème du travail)		65,00		751 - 1 Enregistrement des courts/clubs			
65 - Charges diverses de gestion courante			7 800,00	751 - 2 Homologation opens			
651-1 - Cotisation CROS CENTRE		200,00					
651-2 - Incription France individuel NC,5,4,3,2 vétérans et jeune		600,00		76 - Produits financiers			
651-3 - Frais de Formation		7 000,00		761 - Intérêts			
66 - Charges financières			30,00	762 - Titres, SICAV			
661 - Intérêts		30,00					
662 - Titres, SICAV				77 - Produits exceptionnels			
67 - Charges exceptionnelles			2 500,00	771 - sur exercices antérieurs			
671 - Subvention athlète haut niveau		1 000,00		772 - Organisation grand événement			
672 - Dotation Nationale, WISPA, PSA		1 500,00					
68 - Dotation aux amortissements				78 - Reprise sur amortissements			
				79 - Transfert de charges			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature			15 000,00				
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations			5 000,00	87 - Contributions volontaires en nature			
				871 - Prestations en nature			
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>Bénéfice</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>Déficit</b>	
			92 935,00			92 935,00	
			0,00			0,00	

Vote du budget prévisionnel

Pour 41 voix

Contre 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

## 5 – ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER

Suite à la démission posée par notre trésorier, nous devons élire son successeur.

Pour rappel le trésorier est le dépositaire des fonds de l'association, il saisit les opérations comptables, suit les recettes et les dépenses, prépare les documents comptables pour l'AG et les dossiers de subventions...

Aucun postulant ne se présente pour le poste de trésorier. Une autre élection sera programmée.

Le président de l'ASB Chartres pense à un jeune de son club qui est comptable et vient d'intégrer le bureau de l'association. Il va lui présenter la mission et nous tiendra informé.

Merci également à toutes les associations de diffuser l'information auprès de leurs licenciés pour voir si d'autres personnes peuvent être intéressées.

## 6- LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

### **Commission sportive :**

- Le championnat par équipes

En 2014-15, il y avait 43 équipes engagées (contre 40 en 2013-2014, et 37 en 2012-2013) dans la région Centre, dont 9 équipes féminines. 45 équipes sont actuellement engagées sur le championnat 2015-16, signe de la bonne santé de notre championnat par équipes.

<b>Championnat équipes 2014-15</b>	
N1 Femmes	1
N1 Hommes	1
N2 Femmes	1
N3 Hommes	1
R1 Femmes	7
R1 Hommes	9
R2 Hommes	9
R3 Hommes	14
<b>Total</b>	<b>43</b>

**De bons résultats sportifs :** 4 équipes engagées en National pour la saison 2014-2015 :

- Bourges en N1 Femmes était au play-off et termine vice-championne de France, l'équipe masculine en N1 a terminé 7<sup>ème</sup> de poule mais n'a pas rempli cette année.
- Chartres en N2 Femmes termine 7<sup>ème</sup> des play-offs et se maintient.
- Orléans en N3 Hommes termine 5<sup>ème</sup> de poule et se maintient.

A noter également la montée de Chartres en N3 hommes après une belle 4<sup>ème</sup> place au play-off.

Au niveau régional, le championnat connaît de plus en plus de succès. Malgré tout, nous avons pu retenir quelques points négatifs comme la lenteur de diffusion des résultats ou encore que beaucoup de joueurs ne connaissent pas le règlement sportif.

Cette année, la saisie des résultats se fait directement par les capitaines d'équipes ce qui permet d'impliquer les joueurs dans le fonctionnement du championnat et diminue le travail de la Ligue.

Par contre, la Ligue constate qu'il y a toujours des erreurs dues au fait que la majorité des joueurs ne connaît pas le règlement sportif. La saison dernière, la Ligue a informé l'équipe fautive dès qu'une infraction a été commise, mais sans appliquer de sanctions.

Cette saison, nous avons constaté à nouveau un certain nombre d'erreurs lors de la première journée (joueur sans licence, joueur non inscrit sur la liste de l'équipe, mouvements entre équipes non conforme... Plusieurs équipes sont concernées). La Ligue avait dans l'idée d'appliquer les sanctions sportives (mais pas financières) prévues par le règlement fédéral pour les équipes qui n'ont pas respecté les règles afin de favoriser l'équité entre les équipes.

***Après un tour de table et un vote à main levée, il a été décidé de ne pas appliquer de sanctions pour cette saison, mais de préparer le terrain pour la saison prochaine.***

#### **Décisions :**

- Pas de sanctions appliquées cette saison s'il n'y a pas de réclamations des équipes adverses. Mais courrier informant de la faute commise.
- Rappel à l'ensemble des équipes des points importants du règlement.
- Communication pour annoncer que la saison prochaine toutes les sanctions sportives seront appliquées dès lors qu'il y a un manquement au règlement (qu'il y ait des réclamations ou non).

#### **Autres remarques faites par les associations sur le championnat par équipes :**

- La planification des matchs pourrait être optimisée pour minimiser les déplacements des équipes (la Ligue travaillera la saison prochaine avec un nouveau logiciel « Optimouv » pour établir les lieux de rencontres les plus pertinents).
- Diffuser en début de saison un règlement synthétique sur le fonctionnement du championnat par équipes.
- Concernant le championnat féminin, un questionnaire avait été lancé en fin de saison dernière pour recueillir les envies des joueuses. Il avait été annoncé lors de la réunion des présidents en début de saison qu'aucune modification ne serait apportée cette saison au championnat féminin car les retours sur ces questionnaires étaient très hétérogènes.

Les filles ont cependant regretté que la Ligue n'ait pas partagé les retours obtenus. Les questionnaires vont donc être adressés à trois joueuses de l'ASPTT (Delphine, Céline et Nathalie) qui s'occuperont de discuter avec l'ensemble des joueuses lors de la prochaine journée de championnat. Un bilan sera ensuite fait avec la Ligue pour voir quelles évolutions peuvent être apportées afin de rendre le championnat féminin plus convivial la saison prochaine.

- L'organisation du nombre de tournois reste stable :

- 3 opens de deux jours et 12 tournois d'un jour ont été organisés par les clubs.
- 3 tournois d'un jour ont été pilotés par le Comité Départemental 37.
- 5 championnats de Ligue.

On constate une évolution par rapport aux saisons précédentes, avec de moins en moins d'opens de deux jours et de plus en plus de tournois sur une seule journée. Les joueurs sont demandeurs de tournois sur une seule journée car c'est moins contraignant.

Ce changement se confirme cette saison et a pour incidence de multiplier les dates sur le calendrier. Le fait qu'il y ait beaucoup de tournois n'incitent pas non plus les compétiteurs à se déplacer loin de chez eux. La saison prochaine, il faudrait peut-être limiter le nombre de tournois par clubs en début de saison. Les tournois internes homologués ne sont pas suffisamment utilisés et pourraient être un bon compromis. Les championnats de Ligue sont quant à eux de moins en moins fréquentés et la Ligue doit sérieusement se pencher sur la question.

- Les participants aux championnats de France :

- 11 joueurs ont participé à des championnats de France par séries : mentions spéciales à Aurélien GONTERO (SC Bourges) qui est devenu champion de France 2<sup>ème</sup> série, à Xavier BERTHELOT (AS Fondettes) médaillé d'argent au France 5<sup>ème</sup> série et à Benjamin BOULDOIRE (SC Orléans) médaillé de bronze au France 3<sup>ème</sup> série.
- 17 jeunes ont participé aux championnats de France individuels jeunes, mention spéciale à Léa VAN DER ZWALMEN (SC Bourges) qui est devenue championne de France -19 ans.
- 18 joueurs ont participé au championnat de France individuel vétérans.
- 2 équipes d'Orléans ont participé au championnat de France par équipes vétérans
- 2 équipes d'Orléans ont participé au championnat de France par équipes corpo
- 2 équipes de jeunes ont participé au championnat de France par équipes de Ligue
- 2 équipes de Chartres ont participé au championnat de France interclubs jeunes

## Commission Jeune

La population squash est vieillissante. En loisir comme en compétition la moyenne d'âge a un grand besoin d'être tirée vers le bas. Développer le squash pour les jeunes est une priorité.

### *Bilan de la saison écoulée :*

- Présence de jeunes sur les championnats de France
- 5 jeunes ont participé au PES
- 2 étapes karakal à Chartres et Tours qui sont reconduites cette année
- Des écoles de squash qui se développent et de nouvelles écoles à Loches et à Orléans
- Du squash dans les écoles
- Un manque de compétitions jeunes dans la Ligue.

### *Cette saison de nouvelles actions sont mises en place :*

- Des regroupements jeunes sur une journée (22 jeunes lors du premier stage à Chartres)
- Un circuit de compétitions jeunes dans la Ligue décomposées en deux zones (27 jeunes lors de la première étape à l'ASPTT et 33 à Chérisy)

*Remarque de l'association du SC Orléans : les déplacements de la zone 2 entre Orléans et Chérisy sont trop longs, il vaudrait mieux faire les 3 étapes à Chartres qui est le lieu central entre les 3 clubs.*

- Des compétitions jeunes inter-régional : Etape BlackKnight à Fondettes (26 jeunes), étape Karakal à Chartres les 16 et 17 janvier et à Tours les 12 et 13 mars 2016.
- Championnat de France interclubs jeunes du 27 au 29 mai 2016 à Chartres.
- Un stage de Ligue prévu fin août pour préparer la reprise de la saison sportive.

## Commission Féminine

Le développement du public féminin est devenu une priorité pour la Ligue, avec la création d'une commission féminine qui travaille sur des actions spécifiques aux femmes :

- Des stages féminins ont été organisés (le dernier à Orléans avec 17 participantes) et d'autres auront lieu d'ici la fin de la saison.
- Une journée « squash au féminin » a été organisée mais elle n'a pas eu le succès escompté.
- Un tournoi 100% féminin aura lieu à Fondettes les 16 et 17 avril.

*Les joueuses déplorent des tableaux féminins qui sont très peu remplis, que ce soit lors des opens ou des championnats de Ligue. La commission féminine, pilotée par nos jeunes filles en service civique, devront essayer d'en trouver les causes. Elles peuvent être rejointes par tous ceux et celles qui le souhaitent. Delphine, Céline et Nathalie sont intéressées pour donner un coup de main.*

## **Commission Formation**

La formation est un élément indispensable pour notre développement, car elle permet de professionnaliser le fonctionnement de la Ligue. La Ligue s'occupe des formations A1 (arbitrage 1<sup>er</sup> degré, formateur Simon SAUNDERS), JA1 (Juge-arbitrage 1<sup>er</sup> degré, formateur Florian PROUST) et BF1 (éducateur 1<sup>er</sup> degré, formateur Denis BOURRET).

### ***Les formations réalisées :***

Au cours de la saison 2014-2015, plusieurs formations ont été réalisées.

- 1 BF1 à Chartres avec 5 stagiaires (+ 1 BF2 à Aix-en-Provence avec 4 candidats)
- 2 JA1 à Tours et Orléans pour 7 candidats
- 1 A1 à Tours avec 9 participants

Auxquelles s'ajoutent des évaluations A1 et JA1.

Et depuis le début de la saison 2015-2016, deux formations JA1, une formation A1 et une formation BF1 ont déjà eu lieu.

D'ici la fin de la saison, d'autres formations seront programmées :

- A1 les 14 et 15 mai 2016 – lieu à définir
- JA1 le 6 février 2016 – lieu à définir
- BF1 les 16 et 17 avril 2016 à Chartres

### ***Les objectifs :***

Nous gardons l'objectif d'être en adéquation avec le règlement sportif de la Fédération, qui rend obligatoire la présence d'un JA1 et de deux A1 dans chaque équipe participant au championnat. Beaucoup d'équipes ne respectent pas la règle. Chaque équipe devra réaliser les formations qui lui manquent le plus rapidement possible.

L'autre objectif est de former un maximum de BF1 car ce sont ces éducateurs qui font la promotion du squash au sein de leur association et qui contribuent au développement de notre discipline.

## 7- DESIGNATION DES 2 REPRESENTANTS A L'AG DE LA FEDERATION

Le président JC GONTERO sera présent à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de squash qui aura lieu en mars 2016, il représentera les associations de la Ligue.

Suppléant : (Hervé Lelait est intéressé, à confirmer en fonction des disponibilités).

Pas de postulants pour représenter les clubs affiliés. La demande est lancée auprès des gérants de clubs qui seraient intéressés.

## 8- QUESTIONS DIVERSES ET CLOTURE

Proposition de réaliser un grand évènement pour faire découvrir le squash au grand public (comme à Nantes en septembre dernier). Une réunion sera prochainement programmée pour discuter des possibilités.

Toutes les autres questions ont été posées au fil de la réunion.

Clôture et pot de remerciements avec les présidents et représentants qui se sont déplacés.

Fin de séance à 22 heures

Signature du PV d'AG du 9 janvier 2016

Président

Handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gontero'.

secrétaire

Handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops.

Trésorier

Handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops.



## **Annexe 2 : Article 13 des statuts de la FFSquash**

Les représentants des associations affiliées disposent à l'AG d'un nombre de voix correspondant au nombre de licenciés de l'organisme régional qu'ils représentent selon le barème suivant :

- de 3 à 20 licenciés : 1 voix ;
- de 21 à 50 licenciés : 2 voix ;
- de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 50 licenciés ;
- de 501 à 1000 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 100 licenciés ;
- au-delà de 1001 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 500 licenciés.

(A titre d'exemple, les représentants d'une ligue comptant 600 licenciés disposeraient de 2 voix pour la fourchette de 21 à 50 licenciés + 9 voix pour la fourchette de 51 à 500 licenciés + 1 voix pour la fourchette de 501 à 1000 licenciés = 12 voix).

Le club qui a signé la convention club affilié bénéficie d'un droit de vote pour élire le représentant des clubs affiliés au sein du bureau de la Ligue. Les représentants des Clubs Affiliés disposent d'autant de voix qu'il existe de Clubs Affiliés dans leur ligue.

Les membres bienfaiteurs et donateurs ont voix consultative.

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés. Les éventuelles abstentions, bulletins blancs et bulletins nuls n'entrent pas dans les suffrages valablement exprimés.

Selon les statuts de la Ligue Centre de squash, les votes par procuration sont admis.

Les votes portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret (sauf si tout le monde est d'accord pour voter à main levée).

Les modalités complémentaires sur le vote figurent au sein du règlement intérieur fédéral.

### Annexe 3 : nombre de voix par club et association

Association /club	CCA 2015-2016	Nbre de licences saison 2014-2015	3 à 20 licences	21 à 50 licences	51 à 500 licences	plus de 500 licences	plus de 1000 licences	nbre de voix
Ligue Centre de Squash								
Squash club de Bourges		33		2				2
Le Complexe Bourges	1							1
ASB Chartres AS		1080		2	9	5	1	17
ASB Chartres Club	1							1
AS Fondettes		63		2	1			3
La Choissille	1							1
TCJ AS		51		2	1			3
TCJ Club	1							1
Central squash		136		2	2			4
Central Club	1							1
Squash Blois l'Hermitage		120		2	2			4
SARL DLH 41 Squash bad l'Hermitage	1							1
ASPTT Tours AS		131		2	2			4
ASPTT Tours Club	1							1
SC Orléanais		113		2	2			4
Squash Park Olivet	1							1
Objectif Forme Lochas AS		27		2				2
Objectif Forme Lochas club	1							1
Squash Club Issoudun AS		27		2				2
Squashneur 28 Chérisy AS		92		2	1			3
Squashneur 28 Chérisy club	1							1
AS Rotosport		20	1					1
Squash corpo du Loiret		1						
Club omnisport BRGM		9	1					1
Gazelec Blois		5	1					1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>1908</b>	<b>1</b>					<b>61</b>

## Annexe 4 :

### Composition du bureau Olympiade 2013-2017

Poste de président :

Mr GONTERO Jean-Charles, de nationalité française, fonctionnaire, 3 Enclos du château 18500 MARMAGNE.

Poste de secrétaire :

MME VELLO Isabelle, de nationalité française, 220 rue des breteaux , Le clos du Chailloux 45430 MARDIE

Poste de trésorier (en attendant son remplaçant) :

Mr BOULDOIRE Benjamin , de nationalité française, 87 rue Saint Marc 45000 ORLEANS)

Poste de directeur sportif :

Mr BOURRET Denis de nationalité française, éducateur sportive ,13 rue flandre Dunkerque 28300 MAINVILLIERS

Adresse du siège social :

Au C.D.O.S du CHER  
1 Rue Gaston BERGER  
18 000 BOURGES